

SÉANCE DU 6 AOUT 1885.

---

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE.

---

Membres présents : MM. Hachette, Mayeux, Rollet, Harant, Romagny, Encelain, l'abbé Blanchard, Fitremann, de Gramberg et Josse.

La lecture du procès-verbal de la dernière séance est ajournée, M. Moulin, secrétaire, étant absent.

*Correspondance.* — Lettre de M. Valabrègue, sous-préfet de Château-Thierry, remerciant de son admission comme membre correspondant. — Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative à la dixième réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1886 et demandant que des mémoires sur l'histoire de l'art dans la contrée soient préparés pour être lus à cette réunion. — M. Delteil a envoyé deux lettres à M. le Président, l'une du 9 juillet dans laquelle il se plaint du peu d'accueil qu'a eu sa proposition auprès des membres présents à la séance de juillet, et l'autre du 11 par laquelle il demande que la Société ouvre une souscription publique pour l'achat de sa bibliothèque.

La Société ne voit aucun moyen pratique de donner satisfaction à M. Delteil, elle ne peut que le regretter.

M. Rollet donne lecture d'un procès-verbal d'une séance de la Communauté des habitants de Château-Thierry, tenue le dimanche 19 octobre 1755, dans laquelle sont traitées diverses questions d'intérêt local.

L'assemblée est tenue par devant M. Pintrel de Louverny, commissaire du roy, premier président et lieutenant général au bailliage et siège présidial de la ville. Les nouveaux officiers de l'hôtel de ville, c'est-à-dire deux échevins et deux syndics élus dans une assemblée tenue précédemment, prêtent d'abord le serment ordinaire de fidélité au roy et de se bien et fidèlement comporter dans leurs charges. Puis on soumet à l'assemblée les propositions suivantes :

1° Autorisation aux échevins d'instituer un boueur, d'en arrêter les appointements ou de les faire taxer d'office par l'intendant de Soissons ;

2° Invitation aux mêmes officiers de prendre des mesures pour que les eaux de la Fleur-de-Lys et celles de la fontaine du marché ne s'écoulent point dans les rues pendant l'hiver afin d'éviter l'inconvénient des glaces ;

3° Représentation à l'assemblée que les projets *forçés* par les ingénieurs des ponts et chaussées pour l'établissement de nouveaux chemins en dedans et en dehors la ville auront pour effet d'ouvrir les murs et qu'il est à craindre que les habitants ne perdent leurs privilèges ; que la nouvelle chaussée projetée entre les abords de la ville et Chierry pourra, lors des débordements de la Marne, resserrer les eaux contre le faubourg et causer de grands dommages. Autorisation est donnée aux échevins de présenter des mémoires au ministre à ce sujet ;

4° En dernier lieu, l'assemblée s'occupe du Collège dont les deux régents venaient d'être pourvus de cures ; elle autorise les échevins à présenter à l'abbé de Val-Secret, chargé de la nomination de ces régents, deux jeunes ecclésiastiques capables indiqués par l'évêque de Soissons et ce pour la rentrée de la Toussaint.

Ces délibérations ont été prises à l'unanimité des suffrages.

M. Rollet ajoute que, par la lecture de ce procès-verbal, on peut juger du soin qu'apportait l'administration d'alors à veiller à tout ce qui intéressait les habitants de la communauté de Château-Thierry sous le rapport physique et intellectuel. — Renvoyé à la Commission des Annales.

M. Mayeux communique une lettre autographe inédite du duc d'Enghien, extraite de la collection de M. de Graimberg. Elle est sur papier format dit coquille, d'une écriture ferme tenant le milieu entre la bâtarde et l'anglaise et bien lisible. Cette lettre ne porte point de date, mais on sait qu'elle a été écrite d'Etteinheim (grand duché de Bade), résidence du prince après le licenciement de l'armée de Condé, en 1801 ; elle est donc postérieure à cette époque et antérieure au 20 mars 1804, date de sa mort. Cette lettre est adressée à M. Poecklin, l'un de ses voisins habitant Retorts ; elle a trait à une petite difficulté de chasse survenue entre eux parce que les chiens du prince s'étaient lancés dans les bois de ce propriétaire ; il lui répond que les siens ont agi de même et qu'il convient de régler amiablement cette affaire.

M. Mayeux a promis de fournir une copie de cette lettre qui sera renvoyée à la Commission des Annales.

M. l'abbé Blanchard présente à la Société des débris de poterie trouvés dans la carrière de sable de la Champaille à Nogent-l'Artaud. Ces débris accusent un vase d'assez fortes dimensions, mais ils sont trop incomplets pour que l'on puisse reconstituer la pièce. Peut-être qu'après une étude plus approfondie de ces débris arrivera-t-on à un résultat que n'a pu donner un examen superficiel.

Il est prononcé à l'élection annoncée, MM. de Grancey, ancien officier de marine, et de Ladoucette, député des Ardennes, sont nommés membres correspondants ; avis leur en sera donné par le Secrétaire.

La séance est levée à quatre heures.